

# *Critères de participation pour les numéros* *du gala 2018*

Patinage plus<sup>1</sup> : 1 numéro + participation au numéro de fermeture

Semi-Privé 1x semaine<sup>1</sup> : 1 numéro + numéro de fermeture

Semi-Privé 2x semaine<sup>1</sup> : 2 numéros + numéro de fermeture

Star de groupe : 2 numéros avec groupe Junior + numéro de fermeture

Junior<sup>2</sup> : 2 numéros + numéro de fermeture

Inter<sup>2</sup> : 3 numéros + numéro de fermeture

Senior<sup>2</sup> : 3 numéros + numéro de fermeture

**Numéro des lauréats** : Être lauréat ou avoir obtenu un niveau Or autre que le style libre pendant la saison.

**Numéro de Danse**<sup>2</sup> : Avoir réussi le niveau SR Bronze en danse.

**Numéro des Étoiles**<sup>3</sup> : Rencontrer l'un des critères pour être étoiles

**Numéro des Assistants de programme** : Être assistant de programme ou Aide durant la saison 2017-2018

## **Critères d'admissibilité aux groupes :**

**Junior :** STAR 1, 2 soit, Avoir réussi l'étape 6 de Patinage Canada et avoir patiné au niveau Junior pendant la saison

**Inter :** STAR 3,4, 5 soit, Avoir réussi le test de style libre préliminaire complet (éléments et programme)

**Sénior :** STAR 6 et plus soit, Avoir réussi le test de style libre Senior Bronze complet (éléments et programme) et Avoir réussi le test d'Habilités Sénior Bronze

---

1 Dans le cas où un patineur (euse)serait inscrit dans deux (2) programmes, le patineur participera au gala dans le programme le plus élevé.

2 Les patineurs(euses) seront classés selon leurs tests réussis au 31 décembre 2017

3 Les patineurs(euses) participant aux numéros des Lauréats ne sont pas admissibles au numéro des étoiles

## *Les étoiles du gala 2018*

1- **Patineur(euse) de tests moins de 13 ans** (vice-lauréate de cette catégorie de Patinage Rive-sud – ne doit pas avoir 13 ans au 1er juillet 2017) : athlète ayant accumulé le plus de points selon la grille de pointage des lauréats de Patinage Rive-sud.

2- **Patineur(euse) de tests de 13 ans et plus** (vice-lauréate de cette catégorie de Patinage Rive-sud – être âgé(e) d'au moins 13 ans au 1er juillet 2017) : athlète ayant accumulé le plus de points selon la grille de pointage des lauréats de Patinage Rive-sud.

3- **Patineur(euse) de tests STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4** : Le ou la patineuse reçoit un coupon de tirage pour chaque tests réussis de avril 2017 à mars 2018. Deux coupons seront tirés à la fin de la saison pour déterminer les 2 Étoiles du Gala dans cette catégorie.

#1, #2 et #3 sont sujet à changement selon les critères des lauréats régionaux qui seront connus en décembre 2017

4- **Patineur(euse) de compétition STAR 1,2,3** : Le ou la patineuse reçoit un coupon de tirage pour chaque participation à une compétition au cours de la saison 2017-2018. Deux coupons seront tirés à la fin de la saison pour déterminer les 2 Étoiles du Gala dans cette catégorie.

5- **Patineur(euse) de compétition Star 4** : Le plus haut pointage obtenu pour le total de 3 compétitions durant la saison 2017-2018. Les points sont calculés selon la Grille A.

N.B. Ne sont pas admissibles les patineurs(euses) lauréats et ceux présentant un solo lors du gala 2018

---

Version Finale

C.Trépanier

Page 2

## **Attribution des Solos 2018**

### **Patineurs OR en Style libre:**

- ✓ Nouveau Patineur Or en style libre = 1 solo
- ✓ Patineurs Or en style libre selon un test réussi avant avril 2017 qui participent à trois (3) compétitions de niveau STAR, (catégorie OR) durant la saison dont Invitation Rive-sud, Finale Régionale Michel Proulx **et** une autre compétition au choix = 1 solo sera attribué au patineur ayant obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille B. En cas d'égalité, le comité offrira des duos, trios ou numéro de groupe aux patineurs concernés.

### **Patineurs de niveau compétitif :**

- ✓ Patineurs des catégories Pré-novice, Novice, Junior et Sénior qui participent aux Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-provinciaux, aux sous-sections et à une autre compétition au choix durant la saison = 1 solo sera attribué dans chacune des catégories au patineur ayant obtenu le pointage technique le plus élevé. Seul le programme court sera considéré.
- ✓ Patineurs Sans-Limite, Pré-Juvenile et Juvenile : qui participent à trois (3) compétitions de niveau compétitif dont Championnat Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinceaux **et** aux Championnats de Sections B, **et** à une compétition Sans-Limite, Pré-Juvenile ou Juvenile au choix durant la saison = 1 solo sera attribué au patineur qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille C.
- ✓ Couple style libre<sup>4</sup> qui participe à trois(3) compétitions de niveau compétitif dont Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinceaux **et** aux Championnat de Sections B **et** une compétition Pré-Juvenile ou Juvenile au choix durant la saison avec un classement dans la première moitié de son groupe (semi-finale) aux Championnat de Section B = 1 solo sera attribué au couple de style libre qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la grille D.
- ✓ Couple en Danse<sup>4</sup> qui participe à trois(3) compétitions de niveau compétitif dont Championnats Québécois d'été et/ou aux Pré-Provinceaux **et** aux Championnat de Sections B **et** une compétition Pré-Juvenile ou Juvenile au choix durant la saison avec un classement dans la première moitié de son groupe (semi-finale) aux Championnat de Section B = 1 solo sera attribué au couple de danse qui aura obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la grille D.

**Patineurs de niveau Star :**

- ✓ Patineurs qui participent à la Finale provinciale Michel Proulx en style libre = 1 solo
- ✓ Patineurs STAR 5 à STAR 10 (style libre)<sup>5</sup> qui participent à trois (3) compétitions durant la saison, dont : Invitation Rive Sud **et** Finale Régionale Star Michel Proulx (semi-finale ou finale selon le meilleur pointage calculé) **et** une autre compétition au choix = 2 solos seront attribués aux 2 patineurs qui auront obtenu le pointage technique le plus élevé selon le calcul des points de la Grille B.

- 
- 4 Dans la situation où deux (2) couples (danse et style libre) rencontrent les critères, chaque couple présentera leur solo une seule fois soit, chacun sa représentation du samedi ou du dimanche
  - 5 Le patineur ne pourra obtenir de solo s'il patine dans la même catégorie que l'année précédente et qu'il ait obtenu un solo pour un classement dans cette même catégorie et ce, en tenant compte des équivalences de niveaux selon les changements apportés par Patinage Canada.